

Bruxelles, le 27 décembre 1928

KIBUNGO



4669

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 14 décembre dernier et Vous remercie de m'avoir accordé une zone de protection au Ruanda Urundi.

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer précédemment, l'exploitation d'une zone d'influence est chose fort aléatoire, s'il n'y a pas à la base une ferme d'au moins trois cents hectares: pour pouvoir y engager des capitaux importants, l'affaire doit reposer sur des données certaines et non sur des possibilités. D'autre part, il est nécessaire de constituer des cultures d'essai, tant pour les indigènes que pour les blancs.

Je me rends compte, cependant, des motifs qui ne vous permettent pas d'accorder en propriété ou par bail emphytéotique que les terrains demandés.

J'ai eu l'honneur d'avoir à ce sujet une entrevue avec le Chef de Votre Cabinet, Monsieur Charles. Au cours de cet entretien, j'ai exposé qu'il serait utile de pouvoir conclure avec certains indigènes des arrangements en présence de l'autorité territoriale. Ces arrangements seraient faits en dehors de l'action gouvernementale directe et auraient pour but d'obtenir des indigènes que certaines terres soient consacrées plus particulièrement aux cultures envisagées. Ils seraient soumis au droit commun, et aux usages régionaux.

Le gouvernement n'intervenant point, sa responsabilité n'existerait donc pas et, en cas de conflit, il va sans dire que je ne pourrais me prévaloir d'aucune concession formelle.

Si le Premier Ministre voulait bien admettre le bien fondé de mon point de vue, il me serait vivement agréable qu'il veuille bien donner des instructions pour qu'aucune entrave ne soit apportée à mes projets et pour qu'au contraire l'administration territoriale, mise au courant de mes intentions, me prête les concours nécessaires.

Je saisis cette occasion pour vous prier d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma plus parfaite considération.

(sé) J. de Ryckman de Betz